

TELLIER, Luc-Normand, *Face aux Colberts : les Le Tellier, Vauban, Turgot... et l'avènement du libéralisme*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987. 806 p.

S. Dale Standen

Volume 43, numéro 3, hiver 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304829ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304829ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Standen, S. D. (1990). Compte rendu de [TELLIER, Luc-Normand, *Face aux Colberts : les Le Tellier, Vauban, Turgot... et l'avènement du libéralisme*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987. 806 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(3), 431–433. <https://doi.org/10.7202/304829ar>

TELLIER, Luc-Normand, *Face aux Colbert: les Le Tellier, Vauban, Turgot... et l'avènement du libéralisme*. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987. 806 p.

Ce livre attribue au clan très dispersé des Le Tellier, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les caractéristiques d'un parti politique informel duquel aurait émergé l'idéologie du libéralisme économique. Le professeur Luc-Normand Tellier (aucun lien de parenté avec le sujet de son étude), un économiste, nous offre le fruit d'une double passion: la généalogie et les idées abstraites. Son hypothèse de travail, à savoir que dans un régime non parlementaire la divergence des intérêts politiques doit s'exprimer par des voies alternatives, est passablement valable. Depuis longtemps, l'existence de luttes personnelles et familiales opposant clientèles et clans de courtisans en vue de l'obtention d'influence et d'offices royaux ne fait plus de doute pour personne. Ainsi, l'intention du professeur Tellier de dresser les traits persistants et la cohérence idéologique de tels groupes ne peut que constituer une entreprise intéressante. Toutefois, les conclusions auxquelles il aboutit ne sont pas entièrement convaincantes.

L'auteur avance la thèse qu'il existe une dichotomie fondamentale, à la fois politique et idéologique, entre les membres du clan Le Tellier (les lézards, selon leurs armoiries) et ceux d'un clan leur étant inféodé, les Colbert (représentés par les couleuvres). Cette divergence remonte au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et elle est facilement discernable parmi les descendants des deux siècles suivants (p. 177-178). Les lézards développèrent la tradition du libéralisme du laissez-faire, tandis que les couleuvres endossèrent le mercantilisme dirigiste. L'auteur insiste sur le passé de parvenus, de bourgeois et de commerçants des Colbert (p. 40-41), ainsi que sur leur rupture décisive avec les Le Tellier après que Jean-Baptiste Colbert soit devenu un client du Cardinal Mazarin en 1651 (p. 102). Par suite des circonstances et de leur passé politique, dans le ferme appui de la Ligue catholique et de la révocation de l'Édit de Nantes, et oeuvrant au sein du secrétariat d'État de la guerre, les Le Tellier avaient adopté la vision «pré carré» du destin continental de la France, de l'unité et de l'uniformité du royaume. Parmi eux figuraient des individus comme Vauban et Turgot qui se

souciaient du bien-être des sujets de Sa Majesté en France. Les Colbert, pour leur part, attirés par la marine, les colonies et les finances, penchaient pour le pragmatisme et l'affairisme.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la portée de ces hypothèses est vaste. Mais la plupart des explications sur les idées et les politiques courtoises ne sont pas neuves. Compte tenu des sources mentionnées en bibliographie et dans les notes infra-paginales, ce n'est guère surprenant. L'auteur s'est inspiré exclusivement de sources imprimées et de travaux de seconde main: plusieurs des études citées dans les notes sont anciennes, pionnières même. En conséquence, le plus gros du texte se limite à de l'histoire politique traditionnelle tirée des propos qu'échangeaient les courtisans entre eux et sur eux-mêmes. D'ailleurs, on pourrait se demander si le fait de voir une injustice historique dans la renommée durable de Colbert et l'éclipse de Le Tellier ne fait pas trop étroitement écho aux bougonnements d'un Saint-Simon. Et comment prendre au sérieux l'auteur lorsqu'il prétend que son analyse de clans ministériels comme celui des Le Tellier jette de la lumière sur l'univers intermédiaire entre le peuple et le roi (p. 625)? En réalité, il n'examine que les grands et, parmi eux, les plus illustres. Et, à toutes fins utiles, dans leurs domaines respectifs, que représentent les ministres du roi, sinon le roi lui-même? C'est d'ailleurs ce qu'admettaient les tenants de la thèse nobiliaire, qui prétendaient être *les* intermédiaires légitimes.

Les distinctions idéologiques entre les lézards et les couleuvres posent elles aussi des problèmes d'interprétation. On ne peut qu'être frappé par la définition étroitement économique que l'auteur donne au libéralisme et par la nette ressemblance de ce libéralisme avec les débats théoriques lancés par les physiocrates à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur ne fait-il pas une lecture anachronique des attitudes de ces familles du XVII<sup>e</sup> siècle qu'étaient les Le Tellier et les Colbert? Comme l'ont noté Robert Mandrou (dont l'auteur ne cite aucune oeuvre) et d'autres historiens, tout le monde était dirigiste à cette époque. Maurepas, étiqueté «lézard», fit montre d'approches aussi bien dirigistes que libérales au ministère de la Marine et des Colonies. Si Turgot fut un habile défenseur du libéralisme ascendant du laissez-faire, rien ne prouve qu'il dût ses idées économiques au fait que sa grand'mère, une Le Peletier, était apparentée aux lézards. Les thèses physiocratiques ou celles qui s'en rapprochaient débordaient largement le salon particulier de Louise-Nicole de La Rochefoucauld, duchesse d'Enville, que fréquentait Turgot (p. 589).

Le professeur Tellier considère l'abolition des barrières tarifaires intérieures comme un fait saillant de l'économie politique des lézards. Mais pourtant, personne n'est plus justement identifié à cette politique que Colbert, dont les réformes dans ce domaine, bien que limitées par l'opposition, firent date. En outre, comme l'a montré J. F. Boshier dans l'une de ses premières études sur le mouvement de réforme des douanes, l'idée était largement répandue dans l'administration royale et dans ses agences quasi privées; elle ne relevait manifestement pas d'un clan ministériel ni d'un «parti» tel que défini par le professeur Tellier. Les réformes de Colbert avaient précisément pour but d'unifier le royaume, but qui, à l'évidence, n'était pas l'apanage des Le Tellier.

En fait, si les compilations généalogiques de l'auteur devaient confirmer quelque chose, c'est que, à la fin du règne de Louis XIV, les larges familles ministérielles du XVII<sup>e</sup> siècle avaient développé des réseaux à la fois vastes, intimement reliés les uns aux autres et remarquablement fluctuants. Est-il raisonnable, dans ces conditions, de faire du puissant réseau Phélypeaux une entité politique en soi, plutôt que le prolongement de l'un ou l'autre des «partis» de courtisans qui culminèrent lors des premières années du règne de Louis XIV? Les luttes et les ruptures à l'intérieur même des clans étaient aussi notables que les nouvelles alliances à l'extérieur. Ces phénomènes possédaient certes une signification politique et sociologique, mais la démonstration et la preuve présentées dans ce livre ne soutiennent pas le degré de généralisation proposé par l'auteur. Bien que, à l'occasion, il reconnaisse certaines complexités, l'auteur n'émet que des hypothèses hautement spéculatives, sans s'inquiéter suffisamment des faits les contredisant.

En tant que récit de la politique et des familles courtisanes, le livre a d'autres faiblesses. Seule une passion immodérée pour la reconstitution du tissu généalogique des puissantes familles courtisanes a pu produire, à titre de passe-temps, ce pavé de plus de 800 pages. En toute équité, mentionnons que l'auteur admet son manque de retenue lorsqu'il a retracé tous les mariages des Le Tellier depuis les fondateurs bourgeois du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à Alexis de Tocqueville au XIX<sup>e</sup> siècle: «Une telle odyssee a quelque chose de téméraire, de démesuré.» (p. 617) Il ne s'est guère préoccupé de faire une sélection des faits, tâche pourtant nécessaire en histoire: «Eclectiques, nous nous sommes intéressés à tout...» (p. 618) Tel est, justement, le problème. Une large portion des 626 pages du texte consiste en des citations longues à faire pleurer, tirées de mémoires de courtisans et, ce qui est moins justifiable, extraites de sources secondaires maintenant dépassées. En outre, la trame politique qui lie ensemble tous ces éléments est souvent superficielle.

Les chercheurs en histoire moderne trouveront les annexes de ce livre plus utiles que le texte lui-même. La première annexe fournit une liste de tous les ministres et secrétaires d'État depuis le temps des Valois jusqu'à la Révolution. Cette liste est divisée selon les portefeuilles ministériels, avec les noms des détenteurs présentés en ordre chronologique, accompagnés du mois et de l'année d'entrée et de sortie de fonction, ainsi que des dates de naissance et de décès. Quant à la deuxième annexe, elle expose le dada même de l'auteur: un index nominatif de 150 pages, véritable petit dictionnaire généalogique, complété par 26 tableaux des principaux clans. La facilité d'accès à ces tableaux, de même que leur système de renvoi à l'index font de cette seconde annexe un outil de référence tout à fait convenable et utile. C'est peut-être ce qui a motivé une maison d'édition universitaire à publier ce livre. Quant au reste de l'ouvrage, il contient ici et là des passages intéressants, voire stimulants, mais aussi une quantité trop grande de questions restées sans réponse.